

# Programme politique

2021 - 2025



**Pour un canton plus attractif,  
Nous nous engageons pour vous !**

## Table des matières

<b>Pour un canton plus attractif</b>	<b>p. 3</b>
<b>Economie et emploi</b>	<b>p. 4-5</b>
<b>Fiscalité et finances publiques</b>	<b>p. 6-7</b>
<b>Environnement et climat</b>	<b>p. 8-9</b>
<b>Sécurité et criminalité</b>	<b>p. 10</b>
<b>Education et formation</b>	<b>p. 11-12</b>
<b>Société et famille</b>	<b>p. 13-14</b>
<b>Agriculture et viticulture</b>	<b>p. 15-16</b>
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>p. 17</b>
<b>Sécurité sociale et santé publique</b>	<b>p. 18</b>
<b>Confédération, cantons, communes</b>	<b>p. 19-20</b>
<b>Objectifs par région et par génération</b>	<b>p. 21</b>

## Pour un canton plus attractif

### Constat

Ces 4 dernières années, le canton de Neuchâtel a continué de perdre régulièrement des habitants et des contribuables.

- Malgré les corrections en cours, la fiscalité pour les personnes physiques reste élevée, en partie par celle du canton, mais aussi et surtout par celle des communes.
- Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois ont des difficultés à trouver un emploi de proximité dans le canton, en raison, entre autres, de la pression des frontaliers. Les mouvements pendulaires à l'intérieur du canton et vers l'extérieur augmentent, au détriment de la qualité de vie et de l'environnement.
- La politique de la gauche neuchâteloise, avec son cortège de nouvelles lois liberticides, d'interdictions, de nouvelles taxes et d'administration tatillonne décourage l'installation de nouveaux habitants dans le canton.

**L'UDC s'engage pour un canton attractif. Pour cela :**

### Nous voulons :

**La poursuite de la baisse fiscale cantonale et l'initiation d'une baisse fiscale dans les communes pour les personnes physiques**

**L'instauration d'une véritable préférence locale en matière d'emploi**

**Le développement d'une économie de proximité, plus indépendante de l'étranger et à haute valeur ajoutée**

**Des conditions-cadres favorables à la venue de nouveaux contribuables**

**Le renforcement de la droite politique du canton**

**Un canton plus fort au sein d'un pays indépendant**

## Economie et emploi

Le taux de chômage atteint presque le double de la moyenne nationale dans le canton de Neuchâtel. Le taux de chômage officiel ne tient d'ailleurs pas compte des personnes arrivant en fin de droit auprès de l'assurance chômage. La plupart de ces dernières tombent à l'aide sociale, accroissant encore plus la part de population sans emploi à la charge de la société. Cette situation humainement insatisfaisante et économiquement désastreuse ne peut plus durer. Parmi les causes de cette situation, on peut notamment citer l'afflux toujours plus important de travailleurs frontaliers occupant de nombreuses places au détriment de la main d'œuvre locale. Pour remédier à cette situation délétère, une préférence cantonale locale réaliste doit impérativement être instaurée. Il convient aussi de revoir certaines dispositions de notre législation sociale qui rendent la perception de l'aide sociale plus intéressante que l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée.

Les PME sont la clef de voûte de l'économie suisse. Près de deux tiers des salariés travaillent au sein de petites et moyennes entreprises. Le rôle de l'Etat consiste à mettre en place et à maintenir un cadre favorable au développement économique de ces entreprises. L'Etat doit entraver le moins possible les activités des entreprises. Dans cette optique, une réduction de la pression bureaucratique est nécessaire et obligatoire. L'Etat doit faciliter les conditions-cadres pour que l'économie puisse se développer librement. Même si ce n'est pas de manière exclusive, seuls les investissements publics doivent aussi être conçus à cette fin. L'Etat doit favoriser l'implantation et la création de nouvelles entreprises dans notre canton et s'engager en faveur de toutes les entreprises par une politique de prélèvement raisonnable. La promotion économique doit encourager le développement d'entreprises locales moins dépendantes de l'étranger. Les efforts actuels du canton au bénéfice de la formation et de la recherche sont louables. Il conviendra de poursuivre la promotion d'un système de formation duale qui a fait ses preuves dans tous les pays dans lesquels il est appliqué.

Un marché du travail flexible et un partenariat social solidement ancrés figurent parmi les grands atouts du développement d'une économie cantonale. Nous sommes convaincus que seules des conditions de travail libérales permettent à l'économie d'assurer le plein emploi.

## **Nous voulons :**

**Une liberté économique favorable au développement des PME**

**Une réduction du nombre de travailleurs frontaliers par l'instauration de la préférence locale à l'emploi**

**La promotion active de la formation professionnelle en entreprise et du modèle de la formation duale**

**Stopper la multiplication des réglementations fédérales et cantonales qui alourdissent les contraintes bureaucratiques pesant sur les entreprises**

**Donner aux entreprises les moyens d'être fortes afin de garantir des emplois sûrs**

## Fiscalité et finances publiques

Les finances du canton de Neuchâtel sont dans un état désastreux. Une dette abyssale de plus de 2 milliards de francs et un découvert de la caisse de pension de plus de 2 milliards également illustrent l'état déplorable des finances de notre canton.

Quels remèdes apporter à cette situation délétère ?

Agissons d'abord sur les recettes de notre canton. La mise en œuvre de la baisse de la fiscalité et des taxes, surtout pour les personnes physiques, les familles sans enfants, les retraités et les propriétaires est nécessaire pour attirer de nouveaux habitants et contribuables. Il faut mettre fin à l'exode annuel par centaines des habitants de notre canton qui nous quittent pour trouver des cieux fiscaux plus cléments ailleurs, parfois à moins de 10 km de nos frontières cantonales.

Parallèlement, nous devons revoir à la hausse le taux d'imposition des travailleurs frontaliers. Les taux actuels, basés sur des accords qui remontent aux années 80, ne sont plus adaptés aux contraintes financières de notre canton tout en contrevenant au principe d'équité. La France profite allègrement des avantages procurés par le pouvoir d'achat de ses ressortissants frontaliers au point que certaines régions frontalières deviennent économiquement plus dynamiques que Paris. Nos voisins doivent dès lors contribuer de manière accrue à la santé financière et économique de notre canton et de notre pays qui, pour une bonne part, se trouvent à l'origine de ce dynamisme.

La question de l'impôt à la source pour les frontaliers doit être reprise. Le taux d'imposition actuel est de 4,5%, doit être porté pour le moins à 9%. En effet, il faut savoir que la masse salariale des frontaliers dépasse un milliard de francs. Les émoluments liés à l'engagement de personnes frontalières doivent être massivement augmentés.

Nous devons ensuite agir sur les dépenses de l'Etat. Ce dernier doit être svelte et performant afin de répondre rapidement et de manière rationnelle aux demandes de la population. Cela sera possible par une diminution drastique de la bureaucratie, pour les entreprises ou les demandes d'aides en tout genre, qui ne cessent de gonfler sans aucun avantage financier pour l'Etat.

L'aide sociale pèse également très lourd sur nos finances. Dans notre canton, une part plus importante de la population se retrouve à l'aide sociale qu'en moyenne suisse. Une plus grande rigueur dans l'attribution des aides sociales en luttant activement contre les abus manifestes est de mise. Les dépenses de l'Etat croissent ainsi à un rythme plus élevé que le revenu cantonal.

Alors que la population diminue, l'administration cantonale continue à accroître ses effectifs avec la création annuelle d'une vingtaine de postes. Les millions investis dans l'informatique ne garantissent pas une meilleure efficacité de l'administration mais conduisent plutôt à une augmentation du contrôle policier de la population plus encline à s'auto-alimenter que d'être au service de la population.

## **Nous voulons :**

**Que le canton poursuive la diminution de la charge fiscale des personnes physiques**

**Freiner le développement des prestations sociales publiques**

**Réduire les impôts, taxes et émoluments qui frappent les PME afin qu'elles puissent préserver leur compétitivité et assurer leur survie en ces temps d'incertitudes économiques**

**La diminution des dépenses de l'Etat en particulier au niveau de sa bureaucratie**

**Un moratoire en matière d'engagement de nouveau personnel**

**La lutte contre les abus dans l'aide sociale**

**La poursuite de la diminution de la valeur locative**

**La suppression de l'impôt sur les successions**

## Environnement et climat

Un environnement intact est indispensable à la qualité de vie et au bien-être de toutes et tous. Il est donc dans l'intérêt de chacun de ménager l'environnement.

La responsabilité individuelle et l'application pratique des découvertes scientifiques et des innovations technologiques constituent les moyens les plus efficaces pour protéger l'environnement.

La volonté idéologique des socialistes et des verts de multiplier les interdictions et les mesures de contrainte de type totalitaire ne présente que des effets négatifs. La responsabilité individuelle et le bon sens humain sont infiniment plus utiles pour préserver l'environnement.

Le principe de la responsabilité individuelle et la conscience personnelle d'agir en vue du bien commun valent dans presque tous les domaines de la vie humaine et tout particulièrement dans celui de la protection de l'environnement. L'intolérable prolifération des déchets – par exemple lors de festivals ou de soirées grillades dans les parcs publics – n'est pas due à des lois trop laxistes mais à un défaut d'éducation ou à des comportements irresponsables dépourvus de tout sens civique.

Les mesures visant à des économies d'énergies (isolation des bâtiments, télétravail, chauffages à distance) sont encouragées, notamment par des avantages fiscaux. Les infrastructures pour la production d'énergies renouvelables sont à optimiser.

Les entreprises doivent développer des technologies favorables à l'environnement et les rendre accessibles à tous.



## **Nous voulons :**

**Que chaque personne préserve l'environnement en faisant appel à son sens des responsabilités**

**Mettre un terme à la multiplication des régulations et des interdictions dans le domaine de la protection de l'environnement**

**Intégrer les produits de la recherche et de l'économie favorables à l'environnement et au climat dans une législation qui incite davantage et qui interdit moins**

**Combattre le pessimisme politique en matière d'environnement et les idéologies écologistes catastrophistes**

**Moins de taxes et de redevances et favoriser la recherche technologique dans l'énergie renouvelable**

**Plus de sens pratique et moins de théories irréalistes et coûteuses en matière de protection de l'environnement**

## Sécurité et criminalité

La criminalité croît dans nos rues. Les actes de violence se multiplient. Cette évolution inquiétante se fait particulièrement sentir depuis l'introduction progressive de la libre circulation dès 2002. L'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen en 2008 n'a fait qu'amplifier ce phénomène. Selon l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds figurent parmi les villes de Suisse qui enregistrent le plus grand nombre d'infractions au Code pénal !

La très grande majorité de citoyennes et de citoyens de notre canton sont respectueux des lois. Nous ne devons pas céder au laxisme à l'égard des criminels. Les tribunaux leur infligent des peines souvent trop légères alors même qu'ils présentent des risques de récidive importants. Trop souvent, des infractions involontaires de faible gravité au code de la route sont sanctionnées bien plus sévèrement que des actes de violence. Cela est inadmissible !

La police neuchâteloise doit pouvoir accomplir les missions qui lui sont dévolues – à savoir « protéger et servir la population » – sans contrainte légale et administrative excessives. Il est par exemple hautement discutable qu'un policier soit condamné pour excès de vitesse au volant d'une voiture de police alors qu'il pourchasse l'auteur présumé d'un acte de violence caractérisé. Dans le cadre de son assermentation, un policier doit pouvoir faire son travail, à savoir garantir la sécurité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, sans craindre de se retrouver sur le banc des accusés.

Lorsque des étrangers commettent des délits graves en Suisse, la loi fédérale prévoit des dispositions d'expulsion à leur égard. Ces expulsions doivent être appliquées avec plus de rigueur. Dans ce domaine, les autorités neuchâteloises compétentes sont trop laxistes.

### **Nous voulons :**

**Faire passer l'intérêt de la société avant le bien-être des agresseurs**

**Renforcer les actions de la police sur le terrain**

**Veiller à une stricte application des législations pour mieux punir les délinquants, y compris pour ceux qui doivent être expulsés**

**Une non réélection des magistrats en place qui n'appliquent pas les lois votées**

**La tenue de statistiques systématiques sur l'origine des auteurs d'actes délictueux**

**Le renforcement de la sécurité autour du Centre d'accueil des réfugiés de Perreux, voir sa fermeture si cette sécurité ne peut pas être mieux assumée**

## Education et formation

Le rôle des écoles est de former les jeunes, de leur transmettre des savoirs. Elle n'a pas pour mission de les éduquer ou de leur inculquer une idéologie. L'école doit leur permettre d'acquérir le bagage et les connaissances nécessaires pour s'insérer dans la société et exercer une activité professionnelle. Dans la mesure du possible, les chances de réussite doivent être égales pour tous, aussi bien dans les filières de formation académique que dans la formation professionnelle.

La formation duale a fait ses preuves. Ce modèle doit être plus activement encouragé. Des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour orienter les élèves de manière plus réaliste vers les différentes filières de formation, en adéquation avec le monde du travail.

Il faut renoncer à la volonté inavouée de mener tous les élèves au baccalauréat. Les lycées doivent rester prioritairement la porte d'entrée des études universitaires. Les conditions d'entrée doivent en être plus strictes.

Par ailleurs, il n'est pas possible d'en rester à la dernière réforme du cycle 3. Le remplacement des sections par un système de disciplines à deux niveaux n'a pas rendu l'école plus souple ni plus inclusive ; et le nouveau système contribue malheureusement à la chute du niveau scolaire. Des sections fixées selon les orientations de formation permettraient de mieux tenir compte de la diversité des élèves, de leurs capacités propres et de leurs aspirations. Les quatre sections ouvriraient respectivement sur la maturité gymnasiale et les hautes écoles universitaires ; la maturité professionnelle et les hautes écoles spécialisées (le CFC, l'AFP et les autres formations). Évidemment, le système doit aussi rendre possible le passage d'une section à une autre au cours du cycle 3.

Dans notre canton, l'organisation du système scolaire est complexe et trop coûteuse, tout en pénalisant, parfois trop rigoureusement, les petites communes. Une optimisation et une réorganisation du système scolaire est souhaitable. Dans ce domaine, les coûts administratifs et ceux de la recherche peuvent être réduits sans péjorer la qualité de l'enseignement. Il est certain que la formation dispensée dans nos écoles doit et peut être améliorée sans coût supplémentaire. Les coûts de la formation devraient même être légèrement réduits pour être financièrement plus supportables.

Beaucoup d'enfants ne s'intègrent pas dans un système de scolarité dite normale, avec des moyens d'apprentissages qui ne sont pas adaptés à tout à chacun. Il est nécessaire de mettre en place des infrastructures spécialisées pour ces enfants-là (enfants à haut potentiel, en phobie scolaire, subissant du harcèlement, etc.) afin que ces derniers ne décrochent pas scolairement et qu'ils aient des chances d'accéder à une formation professionnelle.

## **Nous voulons :**

**Que l'école se recentre sur sa mission essentielle, à savoir la transmission non idéologique des savoirs incontestables et utiles**

**Chaque enfant avance à son rythme. Cependant, le nivellement par le bas, n'est pas la solution**

**Une école délivrée du dogme de l'égalitarisme et qui valorise les compétences des élèves manuelles autant qu'intellectuelles**

**Mettre en application la loi scolaire d'une manière qui ne prétérite pas trop les petites communes**

**Donner la priorité aux langues nationales dans l'apprentissage de la première langue étrangère**

**Que la formation prépare les apprentis et les étudiants à leur insertion dans la société et aux exigences de la vie professionnelle**

**La fin des expériences et le développement de nouvelles méthodes pédagogiques coûteuses et peu efficaces**

**Des infrastructures spécialisées pour les enfants qui ne peuvent pas suivre une scolarité dite normale**

**Le rétablissement des sections au cycle 3 et le durcissement de l'accès aux lycées**

## Société et famille

Notre canton s'est construit sur des valeurs, des mœurs, un sens du respect d'autrui et un civisme largement partagé. Ces très bonnes caractéristiques, largement imprégnées de culture chrétienne et de traditions suisses, ont largement fait leurs preuves.

Cette conception de la vie en société remonte à l'origine de notre histoire. Il ne saurait être question de la renier et de jeter aux orties une culture chrétienne et des règles éprouvées du vivre ensemble qui nous ont permis de connaître la paix civile, la garantie des libertés individuelles et de la sphère privée ainsi qu'une robuste prospérité.

Les normes et les valeurs fixées par la Constitution fédérale et la Constitution cantonale ne sauraient être remises en cause au motif que les préceptes de certaines visions politiques et religieuses foncièrement étrangères aux nôtres y contreviennent.

La famille constitue le cœur et la cellule de base de notre société. Tout doit être mis en œuvre pour favoriser sa pérennité, ses droits, ses privilèges, ses valeurs ainsi que ses fonctions éducatives et de refuge.

Beaucoup de familles, dont les parents travaillent à temps plein ou à temps partiel n'ont pas de solution de garde pour leur(s) enfant(s). Les crèches et les parascolaires sont bondés. Il est nécessaire d'encourager l'ouverture de nouvelles infrastructures qui répondront à la demande.

Pour les familles, les primes d'assurances maladie représentent une charge importante, il est urgent d'augmenter, pour le moins jusqu'au niveau de la prime cantonale la plus basse (franchise à CHF 300.00), la déduction fiscale de ces dernières. Cette déduction est malheureusement inchangée depuis une dizaine d'années. La fiscalité des familles en serait allégée.

## **Nous voulons :**

**Un canton de Neuchâtel conscient de ses fondements culturels et soucieux de les défendre pour préserver les libertés et la qualité de vie de ses habitants**

**La reconnaissance des familles en tant que cellule de base de la société**

**Un cadre de vie et une législation favorable à l'épanouissement des familles**

**Refuser la loi cantonale sur la reconnaissance des communautés religieuses**

**De nouvelles infrastructures d'accueil (crèches et parascolaires) afin de répondre à la demande des parents qui travaillent et qui n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants**

**L'augmentation de la déduction fiscale des primes d'assurances maladie**

## Agriculture et viticulture

Le travail de la terre est incontestablement une des activités les plus fondamentales de notre société puisqu'il permet de nous nourrir et ainsi de vivre. Les profonds changements technologiques et sociaux depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ont entraîné la disparition de nombreux domaines agricoles. Un libre-échange excessif a également contribué à précariser l'agriculture suisse. Les revenus de nos agriculteurs ne sont plus suffisants.

La Suisse présente l'un des taux d'auto-provisionnement alimentaire les plus bas d'Europe. Cette situation est d'autant plus problématique et inquiétante que la pandémie du Covid-19 a montré que les crises sanitaires renforçaient les égoïsmes nationaux.

Chaque année, des centaines d'exploitations agricoles mettent la clef sous la porte faute de repreneurs mais aussi et surtout en raison de revenus insuffisants et de l'importation excessive de denrées alimentaires étrangères de moins bonne qualité, mais moins chères. Ce modèle malsain ne saurait être pérenne. Notre pays doit retrouver une indépendance alimentaire. Cela passe par un soutien accru à l'agriculture et par la sensibilisation de la population à consommer des biens alimentaires produits, transformés et vendus localement.

Au niveau cantonal, la mise en valeur du terroir doit être une priorité. Les exploitants agricoles – particulièrement les plus petits d'entre eux – doivent être soutenus par des aides financières ciblées ou tout simplement par la réduction de la pression fiscale et bureaucratique. Les agriculteurs doivent pouvoir accomplir leur métier le plus librement possible et être rétribués à la hauteur de leur noble, indispensable et difficile tâche.

Une nouvelle génération de jeunes viticulteurs dynamiques et innovants se met en place dans le canton de Neuchâtel. Il faut préserver les surfaces viticoles au niveau de 600 hectares. La promotion de nos vins doit être renforcée, avec l'institution d'un réflexe de consommation locale, autant chez les particuliers que les restaurateurs.

Il faut inciter les viticulteurs et les aider à planter des vignes qui résistent mieux à l'environnement actuel (augmentation légère des températures et nouvelles maladies). L'Etat, en délivrant les droits de productions viticoles pour les cépages au mois de juillet, contraint cette profession issue du patrimoine local, à faire une croix sur une partie de sa production.

## **Nous voulons :**

**Renforcer la production, la transformation et la commercialisation de biens alimentaires régionaux**

**Une agriculture productrice qui approvisionne la population en denrées alimentaires de qualité avec des produits de proximité**

**Favoriser le circuit court et inciter la consommation de proximité**

**Assurer un revenu plus élevé qu'aujourd'hui aux familles paysannes**

**Encourager les exploitations agricoles performantes, alliant une rentabilité économique et le respect des règles environnementales**

**Réduire les contraintes administratives qui pèsent sur l'agriculture**

**Maintenir les surfaces viticoles et renforcer la promotion locale des vins de Neuchâtel**



## Aménagement du territoire

L'accroissement de la population place notre canton face à de nouveaux défis. Certaines infrastructures ne sont plus adaptées aux besoins d'aujourd'hui et à ceux du proche avenir. Les pouvoirs publics doivent procéder à davantage d'investissements ciblés et intelligents pour permettre le développement harmonieux de notre canton. Les dépenses d'investissement supplémentaires doivent être financées par une diminution correspondante des dépenses de fonctionnement.

Les friches industrielles sont à valoriser en priorité et obligatoirement afin de limiter l'impact du bétonnage sur les surfaces d'assolement.

La densification urbaine doit être promue par l'allègement des contraintes bureaucratiques.

Il faut densifier les zones industrielles soit en imposant des parkings sous-terrain soit en imposant la construction d'immeubles dans lesquels se trouvent en bas des entreprises industrielles et en haut dans les étages les entreprises de services.

Il faut repouvoir les centre villes d'appartements d'habitation et en éloigner les entreprises de services qui y sont.

La cohésion de notre canton dépend aussi d'une mobilité efficace. La route et le rail sont complémentaires. Il est intolérable que les investissements pour les transports en commun interviennent au détriment des investissements routiers. Des investissements durables sont incontournables dans ces deux secteurs.

### **Nous voulons :**

**Le maintien de terres agricoles en suffisance pour assurer la production de produits locaux de qualité**

**La revalorisation et la réutilisation des friches industrielles**

**Des projets de mobilité fondés sur la complémentarité entre la route et le rail**

**La densification des espaces urbains et des zones industrielles**

**Des mesures sensées pour compléter la réalisation du Transrun et l'achèvement complet de la route principale H20 par le contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds**

## Sécurité sociale et santé publique

Selon les Constitutions fédérale et cantonale, chaque personne doit pouvoir jouir d'une existence décente. Bien des éléments de notre système de sécurité sociale ont largement contribué à protéger les habitantes et les habitants de notre pays contre les difficultés et les imprévus de la vie. L'UDC est très attachée à notre système de prévoyance sociale. L'AVS est une assurance sociale remarquable.

Toutefois, les charges induites par l'aide sociale sont à un niveau particulièrement élevé dans notre canton. Cette regrettable situation doit être infléchie, notamment par la préférence locale à l'emploi et par la réorientation professionnelle des personnes qui ont perdu leur emploi.

Sachant que, selon l'OFS, près de 90% des requérants d'asile touchent ou ont touché l'aide sociale, une politique d'asile plus raisonnable et restrictive permettra d'alléger substantiellement la charge sociale de notre canton.

Dans le domaine de la santé, le modèle hospitalier cantonal en vigueur depuis la seconde moitié du XXe siècle n'est plus du tout adapté aux nécessités actuelles. Il entraîne des surcoûts qui se traduisent par des primes d'assurance-maladie plus élevées dans notre canton qu'en moyenne nationale. Des réformes sont nécessaires pour garantir des soins de qualité pour tous et maintenir les coûts de notre système de santé à un niveau supportable pour la population.

### **Nous voulons :**

**Favoriser le développement du tissu médical dans les zones rurales**

**Assurer une prise en charge rapide des urgences par des prestations de proximité**

**Promouvoir un système hospitalier performant et rationnel, avec une définition claire des missions et une collaboration renforcée avec le secteur privé**

**Renforcer les contrôles visant à lutter contre les abus à l'aide sociale**

**Favoriser la réinsertion des personnes qui ont perdu leur emploi, en simplifiant, en regroupant les offres de formation continue et avec davantage de concertation avec l'économie privée**

**Appliquer la tolérance zéro en matière de commerce et de consommation de drogues**

**Contrôler l'application des directives cantonales au niveau des communes**

## Confédération, cantons, communes

En Suisse, il est de coutume de résoudre les problèmes au niveau le plus proche de l'endroit où ils se posent. Le fédéralisme et la subsidiarité sont les deux pivots de cette manière de gouverner et d'administrer. De plus, les communes, outre leur dimension historique, garantissent une proximité et une implication active des citoyennes et des citoyens dans la vie politique.

Le respect des identités régionales constitue l'une des clés du succès helvétique. Les cantons suisses doivent conserver une part de souveraineté aussi grande que possible. Les communes doivent être reconnues en tant qu'acteurs politiques importants de notre pays.

Pour maintenir des communes fortes, ces dernières doivent pouvoir continuer à disposer d'une marge de manœuvre importante. L'emprise cantonale sur les communes doit être contenue dans les limites du rationnellement nécessaire.

Ces dernières années, le Canton a trop souvent reporté des charges sur les communes, dont la marge de manoeuvre se trouve ainsi réduite.

Actuellement, l'autonomie communale en terme de gestion de ses ressources s'élève à environ 30 % du total du ménage communal, cela ne laisse pas beaucoup de flexibilité aux petites communes pour développer une politique attractive.

Bien que les syndicats intercommunaux soient une solution intéressante pour les communes afin de mutualiser certaines charges (cercles scolaires, stations d'épuration, déchetteries intercommunales, etc) leur multiplication tendent à réduire l'influence des communes.

Les Conseil généraux ressemblent, malheureusement, de plus en plus à des chambres d'enregistrement des décisions émanant du Canton ou des syndicats intercommunaux.

Il en résulte une desertification et un désintérêt des habitants pour la chose publique. Il faut rendre les mandats électifs attrayants en les valorisant et en donnant un véritable poids des communes vis-à-vis de du canton.

## **Nous voulons :**

**La conservation du fédéralisme, de la souveraineté cantonale et de l'autonomie communale**

**Mettre un terme aux reports incessants de charges sur les communes**

**Poursuivre le désenchevêtrement des tâches selon le principe « Qui commande paie »**

**La garantie du principe de subsidiarité et de l'autonomie**

**Des fusions de communes raisonnables et qui font sens**

## Objectifs par région et par génération

Le canton de Neuchâtel est marqué par des agglomérations importantes (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle) mais aussi par des régions rurales au Val-de-Travers, au Val-de-Ruz et dans les vallées des Montagnes neuchâteloises.

Même avec le nouveau système électoral (circonscription unique), il faut assurer une représentation équitable des différentes régions au Grand Conseil.

Le programme politique de l'UDC Neuchâtel prend en compte les particularités régionales en :

- Maintenant l'autonomie cantonale
- Assurant les dessertes routières dans les régions rurales
- Augmentant la sécurité pour tous dans les agglomérations

L'UDC Neuchâtel prend en compte les aspirations des générations. Ainsi, les Jeunes UDC Neuchâtel s'engagent pour :

- Pour une fiscalité équitable pour l'ensemble des contribuables, avec une attention particulière aux couples et aux familles
- Un enseignement de qualité respectueux de nos traditions
- Un accès facilité à la propriété
- Un suivi administratif léger pour les PME

L'UDC Neuchâtel s'engage pour les aînés pour :

- La suppression de l'impôt sur les successions
- La baisse de la valeur locative
- Renforcer la sécurité

**UDC Neuchâtel**  
**Chemin des Bouleaux 8**  
**2316 Les Ponts-de-Martel**  
**Tél. : 079 834 42 52**  
**E-mail : [secretariat@udc-ne.ch](mailto:secretariat@udc-ne.ch)**  
**CCP : 17-130072-5**